

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 18 juin 2019

Point 07/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le dix-huit juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 juin 2019.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Didier Villat, Philippe Bouty, Xavier Bonnefont, Jean-François Dauré et William Jacquillard.
Mesdames Stéphanie Garcia, Jeanne Filloux, Annette Feuillade, Catherine Parent, Florence Pechevis et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs François Nebout, Samuel Cazenave, Jacques Chabot, Jean-Hubert Lelièvre, Mathieu Hazouard et Daniel Sauvaitre.
Mesdames Martine Pinville et Fabienne Godichaud.

Membre consultatif présent : Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch. Madame Cécile François.

Objet : Subvention à l'association des étudiants de l'image

L'association des étudiants de l'image, intitulée Campus Image Angoulême, regroupe les étudiants de douze écoles de l'image présentes à Angoulême. L'association a été créée en septembre 2008, à l'initiative du Pôle Image Magelis. L'association a pour mission la structuration et l'animation de la vie étudiante.

Ses objectifs généraux :

- Favoriser les liens et les échanges entre les différentes écoles du Pôle Image ;
- Promouvoir les écoles du Pôle Image par l'organisation d'évènements ponctuels ;
- Animer la vie étudiante
 - Centraliser et diffuser les informations
 - Organiser des évènements festifs, expositions,...
 - Promouvoir les activités culturelles et sportives
 - Favoriser l'intégration des nouveaux étudiants
- Représenter les étudiants vis-à-vis des différentes structures institutionnelles locales.

Le bureau est composé d'étudiants issus des différentes écoles de l'image. Le Syndicat Mixte est membre de droit de l'association. Le siège social de l'association est fixé au siège du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

Le bureau 2018-2019 est composé de :

- Nolwenn Laco – Présidente (L'Atelier)
- Quentin Abel – Trésorier (L'Atelier)
- Anna Hénaff – Secrétaire (Objectif 3D)

Cette année l'association a mené diverses actions avec succès :

- Edition du Fatoufanzine : quatrième numéro sur le thème de l'Espace, sorti pour le FIBD
- Stand étudiant pendant le FIBD
- Edition de la revue La Chaussette en partenariat avec l'association La Sauce (étudiants de l'EESI)
- Organisation des 24 heures de la création en mars dernier, évènement créatif ayant regroupé des étudiants des différentes écoles de l'image
- Ateliers de théâtre, danse et chant tout au long de l'année
- Spectacle de fin d'année des ateliers théâtre et chant
- Pratique sportive libre basket, volley, badminton, foot, dans les équipements sportifs mis à disposition par la ville : gymnase et stade Léonide Lacroix
- Jardin potager participatif
- Bus pour Annecy
- Stand au festival Japan A Rives
- Soirées étudiantes
- Partenariats avec divers commerces
- ...

En outre, le challenge des 24 heures de la création s'est déroulé du 22 au 23 mars aux Ateliers Magelis à Angoulême. Il consistait à plonger les étudiants dans une création de groupe sous les contraintes suivantes: Le temps imparti, le thème choisi, les outils disponibles.

Les trois objectifs:

- Amener les étudiants du campus à se rencontrer et à échanger entre les différentes filières et métiers qu'ils préparent.
- Les sortir du rythme de vie habituel en les challengeant sur leurs capacités à s'adapter, créer et s'auto gérer dans des conditions particulières.
- Offrir un cadre qui s'apparente à celui de la vie professionnelle, qui consiste à réfléchir, construire, travailler en équipe.

Par ailleurs, le Pôle Image met des bureaux à disposition de l'association au sein du foyer étudiant qui se trouve dans le bâtiment Enjmin.

L'ensemble des actions menées par l'association des étudiants de l'image contribue à l'animation de la vie étudiante et à l'ancrage local des futurs professionnels. La mise en place et l'animation d'une association commune aux étudiants de l'ensemble des écoles du Pôle Image participent à la constitution du campus de l'Image favorisant ainsi le rayonnement et l'attractivité du territoire.

Le Pôle Image a attribué une aide financière d'un montant de 3 000 € à l'association au titre de l'année 2019. Les compléments de financement sont obtenus grâce aux adhésions des étudiants et au soutien de diverses autres organismes : ville d'Angoulême, FIBD.

Afin de définir les engagements réciproques des parties, une convention a été établie entre le SMPI Magelis et l'association des étudiants de l'Image.

Les membres du Comité Syndical prennent acte - à l'unanimité (12 présents / 12 votants / 12 voix « pour ») – des informations portées à leur connaissance.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 21 juin 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 21 juin 2019
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 21 juin 2019

Signé: Le Président



François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis